

ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.
Six mois..... 9 »
Trois mois..... 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne.. » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 23 JANVIER

La crise ministérielle

Le Président de la République a de nouveau fait appeler M. Léon Bourgeois et ce dernier s'est rendu à l'Élysée.

M. Léon Bourgeois a conféré avec M. Félix Faure qui lui a fait connaître qu'en présence des déclarations concordantes de MM. Poincaré et Cavaignac, desquelles il ressort que les négociations antérieures n'avaient pu aboutir pour une raison d'ordre purement fiscal, il le pria à nouveau de constituer un cabinet.

Devant cette insistance du Président de la République, M. Léon Bourgeois a répondu qu'il ne croyait pas pouvoir décliner cette nouvelle mission.

La première combinaison tentée par le député de la Marne ayant échoué à cause de l'impossibilité d'établir l'accord sur la question fiscale entre les hommes politiques engagés dans les dernières discussions financières, le premier soin de M. Bourgeois sera de s'occuper de l'attribution du portefeuille des finances.

Il doit s'entretenir tout d'abord avec M. Peytral.

Le succès de la nouvelle combinaison dépend principalement de la solution de cette question. Il est donc prématuré de donner d'autres indications sur la répartition des portefeuilles.

Toutefois, on cite, comme devant être les futurs collaborateurs de M. Bourgeois, et nous répétons leurs noms sous toutes réserves, MM. Hanotaux et Delcassé, membres du précédent cabinet, Combes, sénateur, Sarrien et Doumer, députés.

Un ministère Hanotaux

M. Hanotaux s'étant, hier matin, rendu auprès de M. le Président de la République, pour l'entretenir d'affaires de service, on a cru, quelques instants, que M. Faure l'avait mandé pour constituer un cabinet.

Le ministère d'hier soir

Les amis de M. Bourgeois prétendaient que le ministère était formé et qu'il y aurait, le soir même, Conseil des ministres.

D'autre part, les nouvelles sont tellement vagues qu'on ne peut citer une seule attribution certaine des portefeuilles.

Voici, à titre d'indication, la liste qu'on faisait circuler dans les couloirs de la Chambre. On verra que le cabinet n'est pas encore « fondu ».

Intérieur : MM. Bourgeois ou Sarrien ;
Affaires étrangères : MM. Bourgeois ou Hanotaux ;

Colonies : M. Maurice Lebon ;
Guerre : MM. Cavaignac ou Cochery ;
Finances : MM. Cochery, Doumer ou Sarrien ;

Commerce : MM. Doumer ou de Verninac ;
Justice : MM. Doumer ou Sarrien ;
Marine : MM. Lockroy ou Cavaignac ;
Travaux publics : M. Terrier ;
Instruction publique : MM. Lockroy ou Combes ;

Agriculture : M. de Verninac.

En dernière heure on parle de M. Boulanger pour les finances.

Comme on le voit, il n'y a encore rien d'arrêté.

MAUVAIS MÉNAGE

Il n'est si parfait ménage qui ne traverse ses heures de trouble. Ce proverbe, souvent erroné dans la vie privée, est beaucoup plus vrai, dans la vie publique, pour les unions que contractent les partis. La dernière en date est celle des radicaux avec les socialistes. Après un flirt prolongé, le mariage a eu lieu, célébré le jour où radicaux et socialistes ont porté M. Brisson à la présidence de la Chambre. Mais, déjà, les socialistes tiennent à bien marquer qu'ils portent les culottes et ils ne se gênent point pour appuyer la main et même la trique sur les épaules de la jeune, timide et radicale épouse.

Là-bas, à Paris, les camarades de fraîche date s'étaient donné rendez-vous, entre socialistes, à « l'ami Poloche ». Il y avait là des personnages marquants, députés, conseillers municipaux. Allemanistes et Blanquistes ont commencé, dès l'apéritif, par échanger entre eux les doux propos accoutumés. Il était question des « soupes populaires » du 20^e arrondissement. Un orateur allemaniste a déclaré solennellement « qu'elles portent atteinte à la dignité des travailleurs ! » On ne voit pas d'abord en quoi le fait de recevoir et de manger de la soupe, quand on a faim, peut porter atteinte à la dignité de qui que ce soit. Mais voilà : si l'Etat donnait cette soupe, elle honorerait les travailleurs. Des particuliers se cotisent-ils pour la leur procurer ? Elle les humilie.

Puisque les allemanistes avaient craché dans les soupes populaires, les blanquistes réclamaient naturellement le « bifteck populaire ». Mais, à ce moment, le tumulte devint trop fort pour que les auditeurs pussent discerner si, oui ou non, la dignité du travailleur s'accommodait du bifteck gratuit. Il existe là une lacune qui rendra certainement perplexes un certain nombre d'esprits. Espérons qu'elle sera rapidement comblée.

Après ce lever de rideau assez épicé, la vraie pièce, la pièce politique a commencé. C'est M. Vaillant qui tenait le principal rôle. Il a parlé des radicaux à peu près comme un blanquiste parle d'un allemaniste, comme Emile Bergerat parle de Sarcey ou réciproquement. Le radicalisme se déclare « aux anges » quand il a substitué M. Bourgeois à M. Dupuy. Ses revendications politiques extrêmes, celles qu'il ajourne, tant il craint d'effrayer le public s'il les soutenait, c'est la révision de la Constitution ou la suppression du Sénat. Des fadeurs ! s'écrie M. Vaillant. Ce qu'il nous faut, c'est le gouvernement direct par la masse, c'est le retour au « système révolutionnaire de 1793 que nous perfectionnerons encore ». Le peuple, réuni dans les sections, discutera les réformes, les mesures à prendre, votera les lois, les impôts, s'il existe encore des impôts, et nommera lui-même ses chefs, c'est-à-dire ses « conseillers » et ses « commis ». « Toute autre organisation est antidémocratique. La révision que les radicaux réclament serait une farce pitoyable ! »

On nous assure que, à la suite de cette communication, M. Goblet s'est alité et que son état mental donne à ses nombreux amis de sérieuses inquiétudes. Parmi les médecins appelés en consultation hier soir, une per-

sonnalité, très en relief, appartenant à l'espèce des blaireaux politiques, conseillait, comme remède infallible, de plonger M. Goblet sept minutes, pas une seconde de plus ou de moins, dans une baignoire (pleine de glace), la baignoire de Marat déposée au musée Carnavalet.

L'expérience doit avoir lieu demain matin, sans aucune remise.

INFORMATIONS

Protestation du groupe viticole de la Chambre contre M. Challemel-Lacour

Le groupe viticole de la Chambre des députés a adopté l'ordre du jour suivant :

« Le groupe regrette les paroles prononcées par M. le Président du Sénat, à l'occasion de la mort de M. Griffé, sénateur de l'Hérault.

» Il adresse l'expression de ses plus vives condoléances à la famille du défenseur de la viticulture, et lève sa séance en signe de deuil. »

Cet ordre du jour vise les allusions ironiques de M. Challemel-Lacour à la campagne entreprise, depuis de longues années, par M. Griffé contre les vins de raisins secs.

Obsèques du cardinal Desprez

Les obsèques du cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, auront lieu samedi matin, à neuf heures. Elles seront présidées par l'archevêque de Paris, ou à son défaut par le cardinal Bourret. Le corps repose dans la chapelle de l'archevêché transformée en chapelle ardente.

Dans son testament, le cardinal demande que son corps ne soit pas embaumé, que son cercueil ne porte aucune couronne, qu'aucun discours ne soit prononcé, que le piquet officiel ne figure pas à ses obsèques.

Le public a été admis à défilé devant le corps.

Une lettre de M^r l'Evêque de Chartres

L'Union agricole contient la lettre suivante qui lui est adressée par M^r Lagrange, évêque de Chartres :

« Monsieur le directeur,
» J'apprends, par la reproduction que vous en faites dans votre numéro de dimanche soir, l'attaque à laquelle s'est livré gratuitement contre moi le journal la *Libre Parole*. D'après cette feuille, j'aurais, dans l'élection qui vient d'avoir lieu à Nogent-le-Roi, soutenu M. Bloch contre M. Trillon. Il y a là deux choses absolument inexacts : il est faux que j'aie pris parti dans cette élection à un degré quelconque contre l'un ou l'autre des deux candidats, et, d'une manière générale, il est faux aussi que j'intervienne dans les luttes électorales.

» Je ne vous dissimulerai pas qu'il m'a été pénible de trouver de telles accusations contre moi dans une feuille où domine, nul n'en ignore, l'influence d'hommes qu'il serait superflu de nommer.

» Quant à cette question : « On demandera à M^r l'évêque de Chartres si c'est pour soutenir les juifs contre les chrétiens qu'il est entré dans les ordres », je suis sûr que personne, dans mon diocèse, ne la posera. On sait assez le soin extrême que je prends à me tenir en dehors des querelles politiques et surtout personnelles.

» J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble serviteur.

» FRANÇOIS,
» Evêque de Chartres. »

Suicide de M. Flameng

M. Flameng, soldat au 4^e régiment de cuirassiers et fils du célèbre peintre François Flameng, s'est suicidé dans un accès de fièvre chaude, à l'hôpital des Récollets où il était en traitement.

Militaires blessés

Abbeville, 21 janvier. — Samedi, vers trois heures du soir, le 2^e escadron du 3^e chasseurs était occupé à des manœuvres, lorsque trois chevaux se sont emballés et ont pris la direction de la caserne. Arrivés au bout du Chemin-des-Postes, les trois chevaux se sont abattus et ont culbuté leurs cavaliers.

Dans leur chute, les trois hommes ont été blessés ; le nommé Tettard a eu l'épaule droite démise ; le second, Lassalle, de fortes contusions à la hanche gauche ; le troisième, Lefebvre, a eu une fracture de la clavicule droite.

Ces trois hommes ont été reconduits au quartier où le médecin leur a donné les premiers soins en attendant leur transport à l'hospice.

51 commissaires de police américains accusés

Le grand jury de New-York a mis en accusation 51 fonctionnaires de la police de cette ville.

Insultes, à Constantinople, au directeur de la poste anglaise

Samedi soir, les agents de la police turque, de garde à l'entrée du pont de Galata, ont arrêté un jeune Arménien, facteur de la poste anglaise, qui portait une valise postale destinée à être expédiée à Smyrne.

Les agents lui auraient enlevé la valise, l'auraient dépouillé de l'argent qu'il avait sur lui et l'auraient maltraité.

M. Cobb, directeur de la poste, étant venu protester, aurait également été arrêté et insulté. Il ne fut remis en liberté que grâce à l'intervention du consulat anglais. La valise encore intacte lui a été rendue.

M. Cobb a porté plainte à l'ambassade anglaise, qui demande satisfaction.

La Grève des Tramways à New-York

Ils n'y vont pas de main morte, les Américains, en fait de grève. Voici ce qui se passe à Brooklyn, ville annexe de New-York :

Des milliers d'émeutiers se sont joints aux employés de tramways en grève et se sont rués sur les dépôts pour briser les voitures. La milice de Brooklyn a fait des charges, baïonnette au canon. Beaucoup d'émeutiers ont été blessés, foulés aux pieds ou assommés à coups de crosse. De son côté, la foule a lancé, des rues et des toits, une grêle de projectiles, surtout des briques, sur les miliciens. Quelques-uns d'entre eux ont eu le crâne fracturé.

La situation devenant intolérable, le gouverneur de l'Etat a mobilisé sept régiments de la milice new-yorkaise, deux batteries, et leur a fait franchir le pont de Brooklyn.

La foule a d'abord poursuivi ces troupes à coups de pierre, mais une charge à la baïonnette l'a tenue à distance, ainsi que la nouvelle bien vite répandue de l'ordre reçu par les miliciens de tirer sans aucun commandement s'ils recevaient des pierres.

Des canons ont été placés pour garder les

principaux dépôts. Les lignes les plus importantes sont protégées par la police, qui a été munie des bâtons ferrés qu'elle porte la nuit, avec l'ordre de s'en servir sans merci. Les révoltés tiennent les autres lignes, et ils ont coupé dans la ville les câbles servant à la transmission de la force électrique. Les rails ont été arrachés. Sur certains points, les lignes ont été obstruées par de véritables barricades.

A la nuit tombée, la situation est devenue extrêmement difficile. On a essayé de faire sortir quelques voitures qui ont été immédiatement attaquées et criblées de pierres par les insurgés qui bordaient la voie. Du toit des maisons aussi tombait une grêle de projectiles. Les agents ou les miliciens chargés de suivre les voitures et de les protéger ont envoyé au hasard plusieurs décharges dans la foule. On ignore encore s'il y a eu des victimes. Deux agents ont été blessés par des coups de feu.

Toute la nuit, des coups de fusil ou de revolver ont été entendus de temps à autre dans les rues. On pouvait, à chaque instant, craindre que les émeutiers ne profitassent de l'obscurité pour diriger une attaque désespérée contre la milice.

Bulletin Militaire

La viande des troupes

Le *Bulletin militaire officiel* publie une instruction sur le contrôle et l'inspection de la viande destinée à l'alimentation des troupes.

Aux termes de ce document, chaque caserne devra posséder un local appelé « boucherie », où la viande sera examinée par un vétérinaire ou, à défaut, par un médecin.

L'instruction fait connaître les marques auxquelles on reconnaît la qualité de la viande.

Le costume des troupes sahariennes

Le *Bulletin militaire officiel* vient de publier la description de l'uniforme des troupes sahariennes. C'est exactement celui des spahis et tirailleurs algériens; mais, au désert, les officiers et les adjudants auront l'été le costume de flanelle blanche, les cadres français porteront un uniforme de toile grise. Les Français auront tous le casque colonial.

En grande tenue, on reconnaît les spahis et les tirailleurs sahariens à une étoile à cinq branches placée au milieu du *tambô* ou *tambeau*, c'est-à-dire de la fausse poche placée sur le côté et dont la couleur indique le numéro du régiment dans les zouaves, les tirailleurs et les spahis. La couleur du *tambô* sera, pour chaque bataillon ou escadron, semblable à celle du régiment algérien correspondant par le numéro.

Le bourgeron-blouse

Le bourgeron des troupes à cheval et de l'artillerie a vécu. Il est remplacé par un bourge-

ron-blouse en forte toile d'Armentières. La longueur du dos de ce vêtement est de 70 centimètres.

BULLETIN FINANCIER

22 janvier 1895.

Le marché paraît reprendre ses esprits, et notre opinion, à savoir que l'abondance de l'argent triomphera de tout, nous paraît le plus probable, car le moindre fléchissement des cours amène immédiatement la foule des capitaux disponibles.

Les derniers cours sont du reste les plus hauts de la journée, bien que dans la mêlée des informations qui se croisent, nous ne puissions pas savoir encore, ni quel va être le nouveau ministère, ni quelle pourra être son orientation financière.

Le 3 0/0 est à 102.05.

La nuance étant meilleure, notons une légère reprise sur les actions de nos sociétés de crédit.

Nos grands chemins sont moins offerts, bien que la tenue du comptant laisse encore un peu à désirer.

Le Suez faible hier a fait preuve aujourd'hui d'une bonne tenue.

La moindre défaillance de ce titre amène de suite des achats.

Les marchés étrangers, entre autres celui de Vienne, nous ont envoyé des devises plus favorables, aussi constatons-nous un progrès sur la plupart des fonds internationaux. L'Italien finit à 85.20. L'Extérieure est à 73 13/32 gagnant sur hier 35 centimes.

Les fonds russes sont fermes. Les fonds ottomans sont à surveiller; il y a, dit-on, des affaires ottomanes qui verront le jour dès que le calme sera revenu sur le marché.

DE LAVIGERIE,
22, place Vendôme, Paris.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 23 Janvier

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

Baromètre.		Thermomètre.	
Hier soir, à 5 h.		au-dessus	5°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus	3°
Midi,	758 m/m	au-dessus	6°
Hausse,	2 m/m		
Baisse,	3 m/m		
Température minima de la nuit		au-dessus	2°

La messe de Nantilly

Nous avons certainement eu des auditions mondaines moins réussies. Le programme était de choix. A des notoriétés musicales consacrées, il joignait l'attrait d'un intéressant début.

M. Goubeault, qui ouvrait le concert, mettait toute sa largeur de style dans la majestueuse et serene *Réverie* de Vieuxtemps dont il rendait, avec une expression personnelle, l'original et magnifique point d'orgue final que les auditeurs se sont unanimement permis de qualifier d'« épataut ».

M^{lle} X..., très en voix, nous a complètement satisfait, principalement dans les deux

strophes du *Pater de la France*, d'un bon sentiment méthodique, sinon d'une inspiration religieuse bien caractérisée. Nous préférons à ce morceau, qui sent un peu la cavatine italienne, l'*Ave Maria* de Cherubini, si le compositeur n'avait empêtré l'« Amen » d'un trait aussi puéril et déplacé que l'inintelligible et inintelligente vocalise à la péroraison du *Stabat* de Rossini. Ce sont des excroissances, des « gourmands » que l'artiste de goût a le droit d'élaguer impunément.

On rend justice à la distinction de sonorité, à la sobriété d'émotion indiquées par M. Sorel dans l'andante de Saint-Saëns, romance de cor transcrite pour le violoncelle. Et, si le duo de Rossini (*Mira la bianca*) — transformé en trio — n'est pas absolument imprégné d'austérité chrétienne, l'interprétation en a, du mieux possible, atténué la sensuelle frivolité.

M^{lle} L... débutait à l'orgue. Nous ne crierons point au miracle, nous nous contenterons de noter que le début est bon et donne des promesses qui se réaliseront, nous en sommes persuadés. M^{lle} L... accompagne avec une notable précision de la mesure, une extrême discrétion, une vive intelligence, une finesse d'intuition qui lui permet de deviner, de sentir la pensée, la nuance projetée par l'artiste qu'elle soutient. Dans les soli, elle phrase correctement, en dévoilant toutefois la passion latente; elle « chante », en un mot, en virtuose bientôt consommée. Et, non seulement, elle possède la grâce, le coloris; elle manie dextrement, tour à tour, le récitant, la régale et le plein jeu, mais encore elle atteint, quand il est nécessaire, la fougue, la vigueur virile, témoin certains accords de trompette qui ont produit une grandiose impression.

Nous regrettons que M^{lle} L... ait, pour une cause ignorée, remplacé le *Prélude* de Bach par un offertoire quelconque tirant tout son effet du savoir de l'interprète. Et, puisque nous abordons la critique, nous exprimons le désir qu'un remède d'urgence à la fausseté de quelques-uns des jeux.

Un mot de félicitation à M. Pichard pour sa très poétique illustration du programme.

SAUMUR

Enfant perdu

Vendredi soir, un enfant de 8 ans, Théodore B'anchet, fils de la dame Blanchet, domiciliée à Saumur, 6, rue de l'Égout, a quitté la maison maternelle, et toutes les recherches pour le retrouver, même avec l'aide de la police, sont restées infructueuses.

Il a profité d'une absence de sa mère pour prendre la clé des champs. Une personne du voisinage croit l'avoir aperçu trotinant sur la route de Tours; et on suppose qu'il se dirige — étant né à Lussault, commune d'Amboise — sur cette dernière ville qu'habitait jadis la

— Hé bien, madame, nous vous donnons raison. Emmenez M^{lle} Andrée et gardez la le plus longtemps possible.

— Vous êtes, rossignola Périne sautant de contentement, le plus savant et le plus adorable des docteurs. Et je vous paierai cette consultation, à Noël, avec un pâté de ménage dont vous lècherez même le couvercle.

— Je retiens votre engagement, madame Boyer; et j'espère que cette enfant sera partie dans cinq jours.

— Fiez-vous en moi, monsieur Renault. L'ordonnance sera fidèlement exécutée.

Le médecin s'en va; et les *si*, les *mais* abondent. Périne, les bras croisés, frappant du talon, brève et cassante dans ses réparties victorieuses, laisse passer le flot. Les derniers embargos à peu près levés, nourrice me dit :

— En résumé, petite, je puis annoncer ton arrivée prochaine à Baptiste. Il en concevra bien de la joie, ton vieil ami.

— Où prenez-vous cela, Baptiste? nasille M^{me} d'Avrolles avec son pincement de lèvres le plus méprisant.

— Cela? Baptiste? D'abord, c'est un honnête homme, un travailleur sans égal, et bien des gens — je n'attaque personne présent — ne

grand-mère qui l'a élevé et que cette grand-mère a quittée.

Voici le signalement de l'enfant :

Casquette jockey de couleur marron, paletot à carreaux gris, gilet de laine grise bordé de rouge, pantalon gris, paraissant âgé de 9 à 10 ans, au poignet droit la cicatrice d'une coupure, une dent de moins sur le devant de la mâchoire supérieure.

Éphémérides

Janvier 1789. — Le plus grand hiver qui ait existé depuis des siècles, plus rigoureux que celui de 1709, a commencé le 25 novembre et a duré jusqu'au 13 janvier 1789. Il n'a été interrompu que par deux faux dégels fort courts, qui ont fait fondre les neiges qui étaient tombées en abondance. Le froid, à l'exception de ces deux ramollissements, a été excessif. Toutes les rivières, même la Loire, ont été prises à pouvoir porter hommes, chevaux, bœufs, charrettes et voitures chargées. La misère a été extrême; le pain, faute de bois et de farine, est devenu fort cher... Une arche des Ponts-de-Cé a été emportée.

MAIRIE D'ALLONNES

Conférence Viticole

M. A. Bouchard, délégué du service phylloxérique, donnera, dimanche prochain 27 janvier, à deux heures de l'après-midi, à la Mairie d'Allonnes, une Conférence publique sur : *la Reconstitution des vignobles, les porte-greffes à employer, la préparation du terrain.*

Conférence agricole au Vaudelnay

On écrit du Vaudelnay au *Journal de Maine-et-Loire* :

« Monsieur le Directeur,

» Dimanche dernier, une cérémonie fort touchante réunissait à l'église du Vaudelnay les membres du syndicat des agriculteurs de la paroisse auxquels la population tout entière avait tenu à s'unir.

» M. l'abbé Secretain, si vivement attendu depuis deux ans, était venu apporter à cette fête de famille l'autorité et l'éclat de sa parole. Le conférencier n'a pas hésité à signaler à l'attention de son auditoire le grand mal du Saumurais : « le travail du dimanche ».

» Il nous a montré les ravages que cet abandon de la loi divine fait à l'école, dans la famille et dans la société.

» Espérons que sa parole si saisissante, si vibrante de patriotisme portera des fruits et amènera des résolutions viriles.

» A une heure de l'après-midi, une fraternelle collation réunissait dans une des salles du bourg une partie des membres du syndicat. Seuls des deuil de famille avaient empêché les autres syndiqués d'y assister. Ce fut

pourraient montrer d'aussi beaux titres. Ensuite, je le considère comme mon garçon...

— Un garçon de vingt-sept ans, à votre âge, trente-trois ans au plus, ricane grand-mère. Peste! quelle précocité!

— Tenez, madame d'Avrolles, envoie nourrice, pâissant tout à coup, expliquons-nous une bonne fois pour toutes, à cœur ouvert. Vous essayez de me sortir des gonds, vous n'y réussirez point. Je ne vaud pas grand argent, suivant vous; et moi je vous estime autant qu'un fagot d'épines. Admettez que nous nous taxions à notre réelle valeur. Vous me détestez? Je vous rends avec intérêt la monnaie de votre pièce. Mais, cette antipathie bien caractérisée ne m'empêche point d'apprécier les qualités enterrées chez vous, au fond, trop au fond malheureusement. Quand j'aime, j'aime solidement et pour la vie; de même je hais à la mort. Donc, je ne vous aime pas, tant s'en faut. Mais, si quelque malotru s'avisait, moi présente, de nier les mérites que je vous reconnais malgré moi et que vous étranglez pour ne point déchoir de votre orgueil, je lui arracherais simplement les yeux, voilà! Ennemies, soit; mais ennemies loyales, face à face. Notre poche à fiel vidée, donnez-moi votre main et

2 Feuilleton de « l'Écho Saumurois »

AU MOULIN

— Je partage donc sur certains points, continue miss Clair impassible, l'avis de M^{me} Boyer. Je crois un déplacement momentané utile, nécessaire même, et je m'en référerai à l'avis de M. le docteur Renault que j'allais vous prier, madame, de mander à bref délai.

— Et sur quoi basez-vous ces appréhensions? questionne ma mère courroucée de ce que l'institutrice constate un malaise qu'elle même ne soupçonnait pas.

— Sur rien de positif. Je crains seulement, et serais heureuse que le médecin me blâmât de l'inquiétude que je vous occasionne.

— Très bien, mademoiselle la sibylle, on accepte vos désagréables augures. Que le valet de chambre se rende auprès de M. Renault et le prie de passer à la maison sur le champ.

Périne s'éloigne avec promesse de revenir, ses acquisitions finies, afin de connaître l'arrêt du médecin et de décider la question du

voyage. Par chance, M. Renault se trouve chez lui et suit le domestique. On lui expose protivement le cas. Il coupe les divagations et m'interroge. Je confesse que, pressée de questions, je dénonçai certaines indispositions, très hypothétiques pour ne point dire imaginaires, que j'exagérâi sans doute : toux intermittente, lassitude aux articulations, manque d'appétit, migraines, irritation d'estomac et bien d'autres infirmités dont le détail m'échappe. Le docteur m'auscultait soigneusement et conclut dans le sens de ma' nou et de miss Clair. Alors on se récria, on tempêta, on m'accusa de mensonge, de coup monté avec Périne et l'institutrice. J'étais une ingratitude, une rebelle, une sans-cœur; je causerais évidemment la mort de mes parents sous la quinzaine, au plus tard. A ces reproches, je fonds en eau. Le médecin me console, prend la mouche et notifie qu'il se retire si on le prend pour un âne. On le conjure de rester, de se prononcer en son âme et conscience. On se confiera strictement à l'ordonnance de ce bon docteur, de ce cher docteur....

Périne arrive au milieu du brouhaha.

— Hé bien, monsieur Renault? interroge-t-elle fébrilement.

une véritable joûte oratoire dont le signal fut donné par M. Marcheteau, l'excellent président du syndicat.

» M. l'abbé Secretain, après des compliments d'usage adressés à M. Couscher de Champfleury, à M. le Curé, à M. le Maire, à M. le comte de Dreux-Brézé et à M. Nicole, aborda la terrible question du socialisme agraire, dont les projets de loi Poincaré et Barodet sont de sinistres avant-coureurs. Il invita les agriculteurs à s'unir sur le terrain de la liberté, en profitant des avantages que le Code civil leur laissait, sans ajouter foi d'une façon absolue aux théories semi-socialistes d'une certaine école de néophytes qui voudraient accorder aux paysans un minimum de propriété insaisissable, sans leur faire supporter les charges que cette propriété supporte.

» M. Couscher de Champfleury traita, avec beaucoup d'aisance et de compétence, la question de la viticulture et fit grandement plaisir à son auditoire.

» A son tour, M. Nicole parla de la question agricole avec un rare savoir et un sens profondément chrétien.

» M. de Grandmaison s'était fait excuser en raison de son deuil.

DOUÉ-LA-FONTAINE

Brutalité

Lundi dernier, vers 6 heures 1/2 du matin, M. Dupuy, forgeron et vendeur du « Petit Journal » à Doué-la-Fontaine, comptait les exemplaires reçus, quand un sieur Raison, chef de chantier au chemin de fer en construction, vint chercher un numéro et emporta la fiche indiquant le nombre des feuilles expédiées. M. Dupuy réclamant sa fiche, Raison l'insulta, le secoua violemment et, avant de se retirer, allongea au forgeron un gifle qui le renversa.

Sur la plainte déposée par M. Dupuy à la gendarmerie de Doué-la-Fontaine, plainte confirmée par des témoignages, Raison, interrogé, regretta son emportement qu'il essaie de justifier sous le prétexte que M. Dupuy l'aurait provoqué en le traitant de voleur et d'insurgé.

COUTURES

Vol avec escalade et effraction

Au milieu de la nuit du 20 au 21, M. Gatignol, qui tient, à Coutures, un débit et une épicerie, entendit du bruit dans son magasin sis au rez-de-chaussée et aperçut, sur l'escalier, une clarté qui disparut aussitôt. Sans prendre le temps de s'habiller, M. Gatignol descendit à son magasin et cria : « Il y a des voleurs ici ? » Une voix d'homme répondit : « Je suis pincé ».

M. Gatignol saisit l'individu au collet, appela immédiatement à son aide son beau-père qui arriva muni d'une lumière et, après avoir endossé ses vêtements, conduisit le voleur au

violon de la commune. Les tiroirs du comptoir, ouverts et fouillés, ne contenaient, heureusement, pas d'argent. L'homme s'était introduit dans le magasin, eu détachant, sans la briser, une vitre de la fenêtre.

Le lendemain matin, la gendarmerie de Genes, avisée de l'arrestation, vint interroger le visiteur nocturne. Il déclara se nommer Gendreau, journalier à la Grézille, commune d'Ambillou, et prétendit que la misère — il est sans ressources, sans travail, veuf et père de deux enfants en bas âge — l'avait poussé à cet acte, au sujet duquel il avouait la préméditation.

Gendreau a été conduit à la prison de Saumur.

ANGERS

Agression nocturne

On vous signale encore une agression nocturne, dit le *Journal de Maine-et-Loire*.

Same-li soir, vers onze heures, un groupe d'ouvriers charpentiers revenait d'une réunion syndicale qui s'était tenue chez M. Rousseau, au café de l'Entr'acte. Au bout du pont du Centre, ils se séparèrent, et l'un d'eux, M. Fouin, demeurant place du Tertre, prit le quai de la place des Arts.

Il fut bientôt rejoint par trois individus de mauvaise mine qui le terrassèrent et lui enlevèrent sa montre et son porte-monnaie. Pour l'empêcher de crier, les trois vauriens lui remplirent la bouche de sable et partirent sans s'occuper de lui davantage.

C'est dans cet état et à moitié suffoqué que l'a trouvé, quelques instants après, un autre ouvrier charpentier qui s'était un peu attardé à la réunion.

Fouin porte à la tête de nombreuses contusions.

Naturellement, la police a immédiatement ouvert une enquête. Réussira-t-elle à découvrir les auteurs de cette inqualifiable agression? Espérons-le, car il serait temps d'en finir avec ces bandes de malfaiteurs dont les exploits nocturnes se renouvellent trop fréquemment.

Bulletin théâtral

Il y a eu relâche hier mardi au Grand-Théâtre pour les répétitions d'*Hérodiade* qui sont poussées très activement. M. Giraud a engagé spécialement M^{me} C. Le Roux, de l'Opéra, pour chanter le rôle de Salomé.

M^{me} C. Le Roux a créé ce rôle à Lyon et a chanté, entre autres à la Scala de Milan et au Théâtre Impérial de Saint-Petersbourg. On en dit le plus grand bien.

Le crime de Savennières

Nous avons annoncé, d'après nos confrères d'Angers, que Le Floch, le terrassier qui avait découvert le cadavre de Marie Fardeau à Savennières, était toujours en prison. La vérité est qu'il a été simplement tenu à la disposition

de la justice pour fournir les renseignements capables de donner quelques éclaircissements sur cette mystérieuse affaire.

Voilà huit jours que Le Floch est à Angers sans travail.

Toutes les recherches pour découvrir l'auteur du crime ont, du reste, été jusqu'à présent sans résultat.

Mystérieuse disparition

Vendredi dernier, un nommé George, charbonnier à Cholet, s'était rendu comme d'habitude à Trémentines porter son charbon à ses clients. Il repartit vers 9 heures du soir pour rentrer à Cholet par la vieille route. A 10 heures, le cheval arrivait à destination avec la charrette sans conducteur; les rênes avaient été coupées près du mors.

Des recherches ont été faites dès le matin du samedi et n'ont donné aucun résultat. Dans la soirée, la gendarmerie de Cholet s'est transportée sur les lieux et a ouvert une enquête. La casquette de George a été trouvée dans un pré à proximité de la petite rivière qui passe dans le bourg.

On ne sait encore si on se trouve en présence d'un accident, d'un suicide ou d'un crime. Cependant, l'opinion générale est que le disparu a été victime d'un crime.

Le mouvement de la population pendant l'année 1893

Le *Journal officiel* vient de publier les principaux résultats statistiques de la population française en 1893.

Le taux de 7 86 pour mille habitants. Dans la Sarthe, cette moyenne est atteinte; elle ne l'est pas dans l'Indre-et-Loire, la Mayenne et le Maine-et-Loire.

Les divorces, qui avaient été, en 1892, de 3,772, ont atteint, en 1893, de 6,484. La proportion actuelle est de 81 pour cent mille ménages dans l'ensemble de la France.

La Sarthe est classée dans la catégorie des départements qui en fournissent de 80 à 90 (par 100,000 ménages).

Les autres départements de notre région sont ainsi classés : dans les catégories qui en fournissent — de 30 à 40, Mayenne, — de 50 à 60, Maine-et-Loire, — de 50 à 60, Indre-et-Loire.

La natalité générale a été, pour toute la France, de 22 9 par mille habitants en moyenne. — Elle n'a été que de 18 à 19 dans l'Indre-et-Loire et le Maine-et-Loire, — de 19 à 20 dans la Sarthe et de 21 à 22 dans la Mayenne.

La mortalité générale a été de 22 8 par mille habitants en moyenne.

Pour notre région, la moyenne est, par mille, de 20 à 21 dans le Maine-et-Loire, — 21 à 22 dans l'Indre-et-Loire, — 24 à 25 dans la Mayenne, 25 à 26 dans la Sarthe.

L'encombrement des bureaux de Poste

Il arrive, hélas! très souvent que, dans un bureau de poste, devant un guichet, l'unique employé doit répondre à vingt personnes, tandis que d'autres employés se promènent dans le bureau en contemplant les bonnes têtes du public.

On s'est plaint vainement jusqu'à ce jour. Mais les plaintes des Chambres de commerce arrivent maintenant au ministère contre l'insuffisance du service des mandats et des chargements.

Une circulaire de 1893 prescrit bien aux employés inoccupés d'aider, à certains moments, leurs collègues; mais elle est restée partout lettre morte.

De nouvelles protestations ont appelé l'attention du ministre du commerce.

Sur l'avis du directeur général des postes et télégraphes, des propositions vont être demandées aux receveurs de Paris et aux directeurs départementaux afin d'utiliser dans les bureaux des auxiliaires détachés dans les services centraux.

État Civil de Saumur

NAISSANCES

Le 21 janvier. — Germaine-Marie Précop, rue de l'Hôtel-Dieu, 2.

Le 23. — Jeanne-Sylvie Guérin, rue de Lorraine, 30.

DÉCÈS

Le 22 janvier. — Léon Gautier, 4 an, rue d'Orléans, 6.

Théâtre de Saumur

MERCREDI 23 janvier

Représentation extraordinaire de

M^{me} JANE HADING

DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE

Avec le concours de : M. SEGOND, de l'Odéon; M. PRAD, de l'Odéon; M. HIRCH, du Gymnase; M^{lle} DELBAUD, de l'Ambigu; M. GILLO, de la Porte-Saint-Martin; M. BARBIER, de la Comédie-Parisienne.

L'AVENTURIÈRE

Pièce en 4 actes, de M. Emile Augier, de l'Académie française

M^{me} JANE HADING jouera le rôle de l'Aventurière, qu'elle a joué à la Comédie-Française.

Une Visite de Noces

Comédie en 1 acte, d'Alexandre Dumas fils, de l'Académie française.

M^{me} Jane HADING jouera le rôle de M^{me} de Morancé.

Ordre : 1^o L'Aventurière; 2^o Une Visite de noces.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 heures.

Projet pour 1900

Quelqu'un nous a soumis le projet pittoresque de construire un palais dans le style mauresque. De cent mètres de long sur vingt mètres de haut, pour vendre des parfums et savons du Congo.

J. L., ingénieur, au savonnier Victor Vaissier.

Le meilleur remède contre les vices du sang est la **Tisane Dussolin**. Il suffit d'en prendre une cuillerée à café chaque matin.

M. Léon FRESCO, Chirurgien-Dentiste, N° 1, rue Beaurepaire, Saumur.

Consultations du 1^{er} au 15 de chaque mois. Nouvelle application du plombage Bayard aux dents les plus cariées, garantissant la mastication indéfiniment.

Prix : 3 francs, soins compris
EXTRACTION DE DENTS GRATIS

Le Gérant, L. DELAUNAY.

passons l'éponge sur notre règlement de compte. Je ne vous adjure point d'appuyer ma pétition, ce serait au-dessus de vos forces et de votre nature. Je ne vous demande qu'une chose, la neutralité, par suite la soumission muette à la décision de Louise, décision qui, j'en suis sûre, concordera avec la raison et avec mon humble souhait. Dans trois jours, au prochain marché, je reviendrai quérir Andrée et miss Clair, et j'amènerai la carriole. Ne les surchargez pas de butin : elles trouveront aux Airelles plus de linge neuf qu'elles n'en déplieront en vingt ans. Surtout, pas beaucoup de toilettes; la petite vient raffermir son corps et non « farauder ». Empaquetez livres et cahiers, le grimoire nécessaire seulement. Sur ce, je me salue; si j'insistais, je compromettrais ma cause. Votre servante, mesdames, et n'oubliez pas les conventions.

— Permettez? gronde M^{me} d'Avrolles exhalant sa dernière bouffée de mauvaise humeur. Si je m'abstiens de nouvelles objections en considération de votre amitié pour Andrée que je veux croire sincère, ne vous cabrez point de ce que je vous recommande de surveiller très scrupuleusement le langage et la tenue de mademoiselle. Je serais médiocrement flattée de

la voir, bien qu'elle ne brille guère par la distinction, transformée complètement en patarde, en gardeuse de vaches!!

Du coup, M^{me} Boyer éclate tout à fait.

— Ne redoutez aucunement cette catastrophe, madame! détache nourrice avec une vibrante ironie. On ne continuera pas la besogne si bien commencée par vous : on ne finira pas de changer votre petite fille en bête. On vous rendra tout bonnement une enfant saine, robuste, garantie contre le délabrement, la dégénérescence du corps et de l'esprit, une bonne petite femme en herbe — chair et os — et non une perruche ni une poupée.

— Impertinente! lance grand'mère suffoquée de rage.

— Périne Boyer, observez-vous! fait à présent M^{me} de Nesves.

— Tu me mépriserais, ma chère Louise, si je souffrais qu'on nous traitât impunément de brutes, mes collègues de la campagne et moi. Je relève l'inconvenance par dignité. Cette fois, je cadenasse définitivement ma langue, quelque horizon qu'on m'applique, et j'ai l'honneur de vous saluer. A bientôt.

La meunière ébauche devant M^{me} d'Avrolles une courbette illusoire et ouvre la porte. Je me

crois au bout de mes peines. Hélas! une autre bourrasque fond sur nous.

— Restez, Périne, prononce ma mère très émue. Je désire vous entretenir encore un instant.

Un grand silence s'établit. Que va-t-il survenir, mon Dieu!

(A suivre.)

A. M.



Par arrêté préfectoral à dater de ce jour, il est absolument interdit de tousser...

AVIS - pour éviter toute contravention de procurer immédiatement des pastilles du D^r Cabanes qui guérissent Rhumes, toux, Bronchites, Catarrhes, Enrouement, Grippe, etc. Les Pastilles du D^r Cabanes se trouvent dans toutes les bonnes pharmacies.

Les Pastilles du D^r Cabanes se vendent au prix de 1 fr. 25 la boîte. Envoi franco contre timbres. Dépôt: Pharm^{ie} DERBECCQ, 24, Rue de Charonne, PARIS.

FONDS		Est.		VALEURS DIVERSES		Russe 4 0/0 1893.		Bons de lot de 100 fr.		
3 0/0	102 05	— Obl. 3 0/0 nouv.	475 50	Gaz pour l'étranger	630 —	— 4 0/0 Consolid. 1 ^{re} et 2 ^e série	103 25	VALEURS FRANÇAISES		
3 0/0 amortissable	100 50	Lyon-Méditerranée	1452 50	Gaz Compagnie parisienne	1075 —	— 3 0/0 or 1891	87 50	OBLIGATIONS		
3 1/2 1894	108 10	— Obl. 3 0/0	473 —	Cie Transatlantique	338 —	Crédit foncier égyptien	— —	Chemin Brésiliens 4 1/2		415 —
SOCIÉTÉS DE CRÉDIT		Midi	1280 —	Omnibus de Paris	1075 —	VILLE DE PARIS	— —	Eaux Compagnie générale 3 0/0		510 50
Banque de France	3800 —	— Obl. 3 0/0 nouv.	1800 —	Suez (actions)	3050 —	Oblig. 1855-60 3 0/0	630 —	Gaz Compagnie parisienne 5 0/0		477 —
Comptoir national d'Escompte	571 —	Nord	1555 —	FONDS ÉTRANGERS		— 1865 4 0/0	559 50	Transatlantique 3 0/0		335 50
Crédit Foncier	905 —	— Obl. 3 0/0 nouv.	490 —	Anglais 2 3/4	105 25	— 1869 3 0/0	427 —	Panama 1 ^{re} série 6 0/0		25 50
Crédit Industriel	548 50	Orléans	472 —	Autriche 4 0/0 or	103 —	— 1871 3 0/0	414 75	— 2 ^e série 6 0/0		23 50
Crédit Lyonnais	816 —	— Obl. 3 0/0 1884 nouv.	477 —	Egypte Dette unifiée	101 00	— 1883 3 0/0	416 —	— 3 ^e série 6 0/0		120 —
Société Générale	473 —	Ouest	1105 —	Espagne extérieure 4 0/0	73 50	— 1892	383 75	Suez 5 0/0		650 —
CHEMINS DE FER		— Obl. 3 0/0 nouv.	476 —	Hongrois 4 0/0 or	100 80	COMMUNALES 1879	495 —	— 3 0/0		— —
Est-Algérien	597 —	Ouest-Algérien	600 —	Italien 5 0/0	85 —	Foncières 3 0/0 1879	502 —			
— Obl. 3 0/0	418 50	— Obl. 3 0/0 nouv.	457 —	Portugais 4 1/2 0/0	183 —					

Tribunal de Commerce de Saumur
Faillite Bruneau
 Par jugement en date du 22 janvier 1895, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré les créanciers de la faillite Bruneau, ancien boulanger à Saumur, en état d'union.
 Pour extrait,
 Le Greffier, P. Monon.

Tribunal de Commerce de Saumur
Faillite Chemineau
 Par jugement en date du 22 janvier courant, M. Proust a été maintenu syndic définitif de la faillite du sieur Chemineau, maître d'hôtel à Doué. MM. les créanciers sont avertis qu'en conformité de l'article 492 du Code de commerce rectifié, ils doivent, dans le délai de quinze jours à partir d'aujourd'hui, se présenter en personne, ou par fondé de pouvoirs, à M. Proust, demeurant à Saumur, syndic définitif, et lui remettre leurs titres, accompagnés d'un bordereau sur timbre, indiquant des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du Tribunal de commerce de Saumur.
 La vérification des créances commencera le mercredi 13 février 1895, à 10 heures du matin, au Tribunal de Saumur, en la salle des faillites, devant M. Ernoul, juge-commissaire, et sera continuée sans interruption.
 Chaque créancier peut se faire représenter par un fondé de pouvoir muni d'une procuration enregistrée.
 Le Greffier, MORON.

Etude de M^e V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, 12.

VENTE
 Aux enchères publiques
 Par suite de saisie immobilière
 EN DEUX LOTS
D'un Morceau de Terre
 Et d'une Lande
 Situés commune de la Breille,
 Le tout appartenant aux époux VOYER-BADILLET, demeurant ensemble au Turluteau, commune de Saint-Patrice (Indre-et-Loire).

L'ADJUDICATION aura lieu à l'audience des criées du Tribunal civil de Saumur, le Samedi 17 février 1895, heure de midi.

On fait savoir :
 Qu'à la poursuite de Mademoiselle Victoire Ronce, rentière, demeurant à Saint-Nicolas-de-Bourgueil (Indre-et-Loire),
 Ayant pour avoué constitué M^e V. LE RAY, licencié en droit, demeurant à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12;
 En présence ou eux dûment appelés des époux Voyer Badillet, ci-après nommés ;
 Il sera procédé, le samedi dix sept février mil huit cent quatre-vingt-quinze, heure de midi, à l'audience des criées du Tribunal civil de Saumur, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés.

DÉSIGNATION
 Premier Lot
 Un morceau de terre, situé dans le canton des Rosiers, commune de la Breille, contenant environ trente huit ares soixante-cinq centiares, joignant au levant MM. Ruault et Chaussepié, au midi M. Jules Rogeron, au couchant M. Moreau, au nord M. Chauveau.
 Sur la mise à prix de soixante-dix francs, ci..... 70 fr.

Deuxième Lot
 Un morceau de terre en landes, contenant environ soixante-dix-neuf ares quatorze centiares, situé dite commune, au lieu dit les Roches ou la Grande-Pièce, joignant au levant M. Bignon, au nord M. Levêque, au midi M. Gallé, et au nord M. Léger.
 Sur la mise à prix de cinquante francs, ci..... 50 fr.
 Au total, cent vingt francs, ci. 120 fr.

PROCÉDURE
 Les immeubles ci-dessus désignés ont été saisis à la requête de Mademoiselle Victoire Ronce, rentière, demeurant à Saint-Nicolas-de-Bourgueil (Indre-et-Loire), suivant procès-verbal de Marcombre huissier près le Tribunal civil de Saumur, en date du vingt-sept octobre dernier (1894), enregistré et visé onformément à la loi ;
 Sur :
 Le sieur Pierre Voyer, cultivateur, et Madame Madeleine Badillet, son épouse, de lui assistée et autorisée, demeurant ensemble au Turluteau, commune de Saint-Patrice (Indre-et-Loire).
 Ce procès-verbal de saisie a été dénoncé et signifié auxdits époux Voyer-Badillet, suivant exploit de J. Couidre, huissier à Bourgueil, le cinq novembre dernier (1894), enregistré et visé conformément à la loi.
 Le procès-verbal de saisie et l'exploit de dénonciation ont été transcrits au bureau des hypothèques de Saumur le douze novembre dernier (1894), volume 52, numéros 6 et 7.
 Par exploits de Marcombre, huissier à Saumur, et de Coindre, huissier à Bourgueil, en date des quatre et huit décembre dernier (1894), enregistrés, sommations ont été faites aux époux Voyer-Badillet et aux créanciers inscrits sur lesdits immeubles, de prendre communication du cahier des charges déposé au greffe du Tribunal civil de Saumur.
 Ces sommations ont été mentionnées au bureau des hypothèques de Saumur, le douze décembre dernier (1894).
 La lecture et la publication dudit cahier des charges ont eu lieu à l'audience des criées du Tribunal civil de Saumur, le samedi cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze et l'adjudication a été fixée à l'audience des criées du samedi dix-sept février mil huit cent quatre-vingt-quinze, heure de midi.
 Il est ici déclaré, conformément à l'article 696 du Code de procédure civile, modifié par la loi du vingt et un mai mil huit cent cinquante-huit, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.
 NOTA. — Les enchères ne pourront être portées que par le ministère des avoués.
 S'adresser, pour renseignements :

1^o A M^e V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, 12, rue du Marché-Noir, poursuivant la vente ;
 2^o Au greffe du Tribunal civil de Saumur, où est déposé le cahier des charges.
 Fait et dressé par l'avoué soussigné, conformément aux prescriptions du Code de procédure civile.
 Saumur, le dix-neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze.
 V. LE RAY.
 Enregistré à Saumur, le janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze, folio case. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.
 Signé : DAUPHIN.

A VENDRE
 Deux Caniches noirs
 6 mois, pure race.
 S'adresser au Raisin-de-Bourgoigne, rue du Portail-Louis.

Occasion
A VENDRE
 APRÈS SUCCESSION
 Un MAGNIFIQUE ÉTABLISSEMENT
 Ecole de dressage et d'équitation, location de chevaux de chasse et vente de chevaux de luxe, etc., etc.
 Cet établissement, d'une installation irréprochable, est situé dans une ville importante, fréquentée par les grands maîtres d'équipages et sa clientèle se compose de l'élite de la société.
 Pour tous renseignements, s'adresser à M. A. CARLIER, propriétaire à Villars-sur-Condun (Oise).

ON FAIT SAVOIR
 Qu'un *Hôtel public* est ouvert rue d'Alsace, immédiatement après Saint-Louis, à l'endroit indiqué par un poteau-enseigne.
 Les entrepreneurs susceptibles d'avoir une certaine quantité de décombres à y déposer pourraient même être rétribués.
 S'adresser à M. TAVEAU, expert au Pont-Fouchard.

APPARTEMENT A LOUER
 S'adresser à M. COUË, rue d'Orléans, 57.

A Céder de suite
L'HOTEL DE LA BOULE-D'OR
 A Doué-la-Fontaine,
 Situé au centre des affaires, mobilier et matériel neufs.
Nombreuse et bonne clientèle
 S'adresser, pour traiter, à M. CHEMINEAU, qui l'exploite, ou à M. RENARD, expert à Doué-la-Fontaine.

M^e BRAC, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

ON DEMANDE apprentie lingère, 33, rue St-Nicolas.

ON DEMANDE pour la garde d'un enfant une jeune fille pouvant disposer de ses après-midi. Bonnes références exigées.
 S'adresser au bureau du journal.

VIN du L^r YVON
 Tonique et Reconstituant
 A la Coca du Pérou, à la Kola d'Afrique, au Biphosphate de chaux, préparé au vin d'Espagne.
Prix de la bouteille : 3 fr.
 PHARMACIE NORMANDINE
G. DESCHAMPS
 Rue Saint-Jean, SAUMUR.

A VENDRE
 Vieux Journaux et Rognures
 S'adresser au bureau du journal.

Commodité, Économie
LESSIVE MAGIQUE
FAIRE SA LESSIVE
 Sans Savon, sans Lessiveuse et sans Feu.
 Elle peut être employée à l'eau froide ou chaude, à volonté. Elle détruit les germes des maladies contagieuses. Elle adoucit les mains et les préserve des gerçures et des crevasses. Elle dispense de l'usage du savon et de tous produits chimiques.
Seul Dépôt : chez M. CHAUVEAU
ÉPICERIE NOUVELLE
 38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR.

ÉPICERIE CENTRALE
 28 et 50, rue Saint-Jean, SAUMUR
MAISON P. ANDRIEUX
 PRODUITS ALIMENTAIRES FÉLIX POTIN
 Malgré la hausse persistante sur les Vins, mes achats antérieurs me permettent encore de vendre un très bon Vin rouge des coteaux de Saumur.
 Vin rouge 35 c. le litre. } 26 litres pour 25
 — blanc 45 c. — } Livraison à domicile par 6 litres.
 Je défie toute concurrence pour la qualité de mes Vins.
 P. ANDRIEUX.

Pâtisserie, Glaces, Sorbets, Confiserie fine
A. BOURDOIS, TRAITER
 20, Rue Saint-Jean, à SAUMUR
 Spécialité de Pâtés de Gibier, Volailles, Foies gras, etc.
 Fournitures complètes pour Déjeuners, Lunchs, Diners
 Pour la Ville et Campagne
 Entrées froides et chaudes, Vol-au-vent financière et de poisson
 Pâtés et terrines de Foies gras de Ruffec et de Strasbourg
 M. Bourdois demande de suite deux apprentis.

ÉPICERIE CENTRALE
 28 et 50, rue Saint-Jean, SAUMUR
MAISON P. ANDRIEUX
 PRODUITS ALIMENTAIRES FÉLIX POTIN
 Malgré la hausse persistante sur les Vins, mes achats antérieurs me permettent encore de vendre un très bon Vin rouge des coteaux de Saumur.
 Vin rouge 35 c. le litre. } 26 litres pour 25
 — blanc 45 c. — } Livraison à domicile par 6 litres.
 Je défie toute concurrence pour la qualité de mes Vins.
 P. ANDRIEUX.

ÉPICERIE PARISIENNE
 33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER
IMBERT FILS
 Comestibles de choix
 Pâtés de foie gras truffés, marque Deschandeliers... depuis 4 75
 Halber, de Strasbourg, — 2 25
 Louis Henry, id. — 3 25
 Pâtés foie de canards. — 2 25
 Choucroute de Strasbourg 1/2 k. 30
 Saucisses et cervelas fumés.
 Saucissons de Lyon, Arles et Lorraine.
 Poitrine fumée, Jambon d'York.
 Caviar de Russie.
 Anchois de Norvège.
FROMAGES : Camembert, Brie, Pont-Lévêque, Port-Salut, Roquefort, Hollande, Chester, Gruyère, Comté et Emmenthal. Tous les vendredis, Nouilles fraîches Ferrari, Fromages suisses Ch. Gervais.
 Tous les vendredis, Escargots de Bourgogne préparés ou cloisonnés.

Imprimerie Paul GODET, Saumur
 FACTURES TOUS FORMATS
 CARTES D'ADRESSES
 ÉTIQUETTES PARCHEMIN ET ENVOIS
 TÊTES DE LETTRES
 CIRCULAIRES — ENVELOPPES
 AVIS DE TRAITES — MANDATS
 REÇUS & BONS À SOUCHE PERFORÉS
 REGISTRES
 LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL
 FAIRE-PART NAISSANCE
 CARTES DE VISITE
 AFFICHES — PROSPECTUS
 PROGRAMMES ET FÊTES & SOIRÉES
 PRIX-COURANTS
 MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS
 CATALOGUES — BROCHURES
 Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.
 Saumur, imprimerie Paul Godet.
 Certifié par l'imprimeur soussigné.
 LE MAIRE.